



## Ouvriers d'Etat : Coup bas de Fillon

**L'annonce de la DRH de la Défense met en péril le fragile équilibre du Protocole. La DGAC restera-t-elle silencieuse ?**

Le 22 juillet, la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Défense a annoncé la suspension des décrets salariaux des ouvriers d'Etat datant de 1951.

Ces décrets visent à assurer une augmentation de salaire trimestrielle aux ouvriers d'Etat calquée sur l'augmentation des salaires dans la métallurgie parisienne.

Cette décision a pour conséquence le gel des salaires des ouvriers d'Etat, dès 2011.

Cette décision fait suite à un courrier de François Fillon à Hervé Morin, lui intimant l'ordre d'appliquer cette mesure par souci d'équité avec les fonctionnaires dont les salaires seront également gelés dès 2011 et probablement pour 2012 et 2013.

Le nivellement par le bas est en marche.

Le gouvernement ne compte sans doute pas s'arrêter là puisque des réunions avec les organisations syndicales sont programmées en septembre pour remettre en cause l'ensemble du statut des ouvriers de l'Etat (emploi, avancement, évolution salariale, retraite...).

La CFDT a interrogé la DGAC pour savoir dans quelle mesure il était possible de contrebalancer cette suspension. Il est vrai que le fragile équilibre du protocole présenté le 23 juillet aux organisations syndicales de la DGAC est mis là en péril...

Une fois encore, la période estivale reste propice aux coups bas contre les salariés et le pouvoir d'achat.

Face à cette volonté affichée d'éradiquer définitivement le statut des ouvriers de l'Etat et de spolier les personnels qui en bénéficient, et en l'absence de réponse acceptable de la DGAC, la CFDT se positionne d'ores et déjà pour une riposte pour préserver ces acquis sociaux.

## FOCUS

*Le gouvernement décide la suspension des décrets salariaux des ouvriers de l'ETAT.*

*Conséquence : le gel des salaires dès 2011.*

*La CFDT est intervenue auprès de la DGAC pour lui demander ce qui pouvait être mis en œuvre.*

*Si la DGAC ne répond pas de manière satisfaisante, il faut qu'elle se prépare à une rentrée mouvementée.*